

# PRESENTATION DU PROJET PILOTE REDD AU CAMEROUN

Par  
KAGONBE Timothée  
DR MINEP CENTRE, Point Focal IPCC  
et  
DONGMO MINKEM Merlin  
Ingénieur des Eaux et Forêts, CEA4/CMSE

Sao José Dos Campos, Brésil, 06 février 2009

# Plan de l'exposé

1- Introduction

2- Potentiel du Cameroun en matière de REDD

3- Partenaires du Projet

4- Objectifs du projet

5- Chronogramme des activités

6- Résultats attendus du projet

Conclusion

# 1- Introduction

- Pendant la 11<sup>ème</sup> Conférence des Parties à Montréal en 2005, les pays en voie de développement avaient proposé l'introduction de la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation (REDD) comme l'un des mécanismes à intégrer dans le régime climat de l'après Kyoto. Dans ce cadre, il a été demandé aux pays de développer des activités de démonstration (projets pilotes) et de travailler sur les questions méthodologiques, le transfert des technologies et le renforcement des capacités pour une mise en œuvre du REDD.

# 1- Introduction (suite)

- A la 12<sup>ème</sup> Conférence des Parties à Nairobi au Kenya, au moment où les questions liées au REDD commençaient à prendre de l'importance, il avait été décidé d'initier un projet pilote REDD dans deux pays appartenant respectivement au Bassin de l'Amazonie et au Bassin du Congo.
- C'est ainsi que le Cameroun avait été choisi pour abriter le projet pour le compte du Bassin du Congo et la Bolivie pour celui de l'Amazonie.

## 2- Potentiel du Cameroun en matière de REDD



- Les forêts du Cameroun s'étendent sur 19,6 millions d'ha soit 41,3% du territoire national et représentent 11% des forêts du Bassin du Congo
- Comprennent les forêts denses humides sempervirentes, denses humides semi décidues, décidues, de galerie, marécageuses et plantations forestières

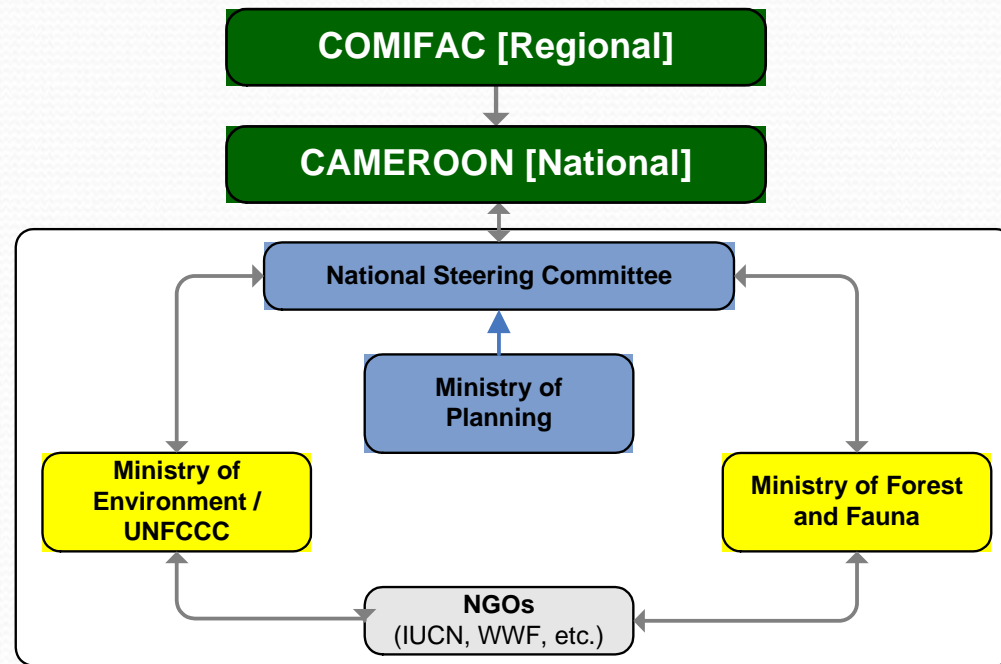
## 2- Potentiel du Cameroun en matière de REDD(suite)

- 6 millions ha de forêt de production sont classés comme UFA (Unité Forestière d'Aménagement)
- Environ 4 millions sont sous plan d'aménagement
- 8,7 millions d'ha d'aires protégées soit environ 18% du territoire (16 PN, 6 Réserves de Faune, 4 sanctuaires, 3 Jardins Zoo botanique, 61 ZIC et 22 ZICGC)

# 3- Partenaires du Projet

- Les partenaires techniques et financiers du Projet Pilote REDD Cameroun sont:
  - l'Agence Spatiale Européenne (ESA),
  - le programme GTZ-COMIFAC ,
  - la Banque Allemande de Développement (KFW),
  - la GAF-AG (Agence d'exécution du projet) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature,
  - Le FAN en Bolivie

# Organisation institutionnelle



# 4- Objectifs du projet

- Le présent projet vise à mettre en œuvre la feuille de route de Bali 2007 et le programme de travail sur le REDD adopté lors de la récente Conférence des Parties à Poznan.
- Il s'agit de fournir les éléments nécessaires à la préparation du Cameroun en particulier et de la sous région en général à l'entrée dans le nouveau mécanisme REDD de la période post Kyoto.
- Il est constitué de cinq principales activités à savoir:
  - ❖ Analyse des parties prenantes
  - ❖ Estimation de la Déforestation et de la Dégradation
  - ❖ Comptabilité des émissions
  - ❖ Analyse des scénarios politiques
  - ❖ Renforcement des capacités locales

## 4-Les objectifs spécifiques(suite)

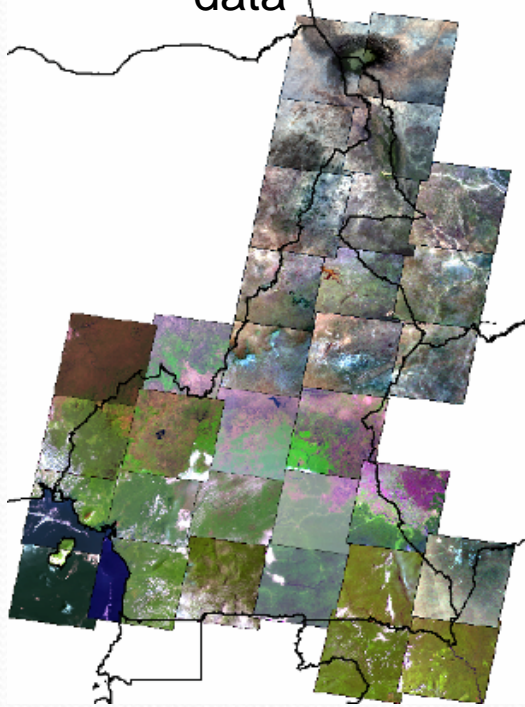


Ce projet pilote vise à:

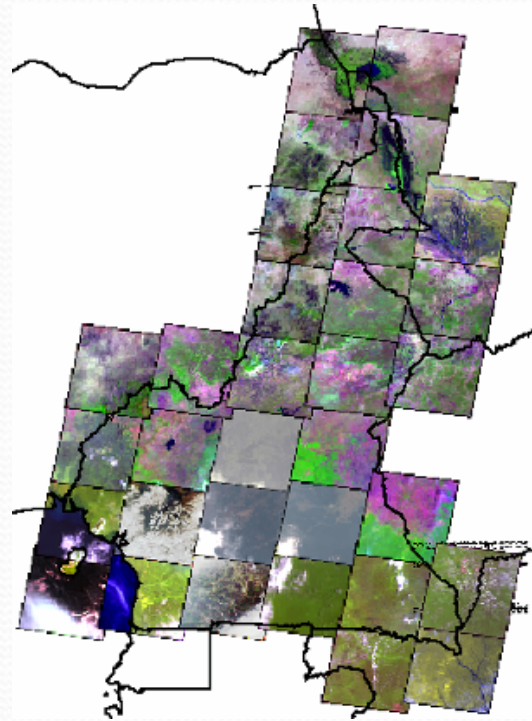
- Intégrer les techniques d'application de l'Observation de la Terre avec la formulation des politiques
- Établir les projections de la ligne de base des émissions dues à la déforestation et la dégradation,
- Combiner ces résultats avec les projections régionales de la Déforestation et de la Dégradation

# Les données de l'Observation de la Terre qui couvre le territoire national

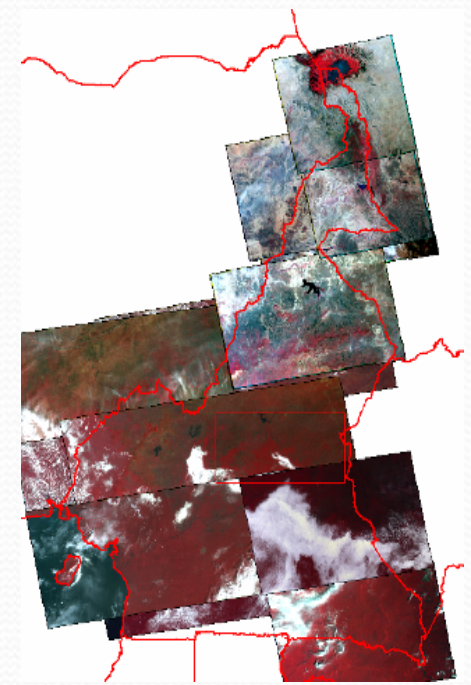
1990 Landsat data



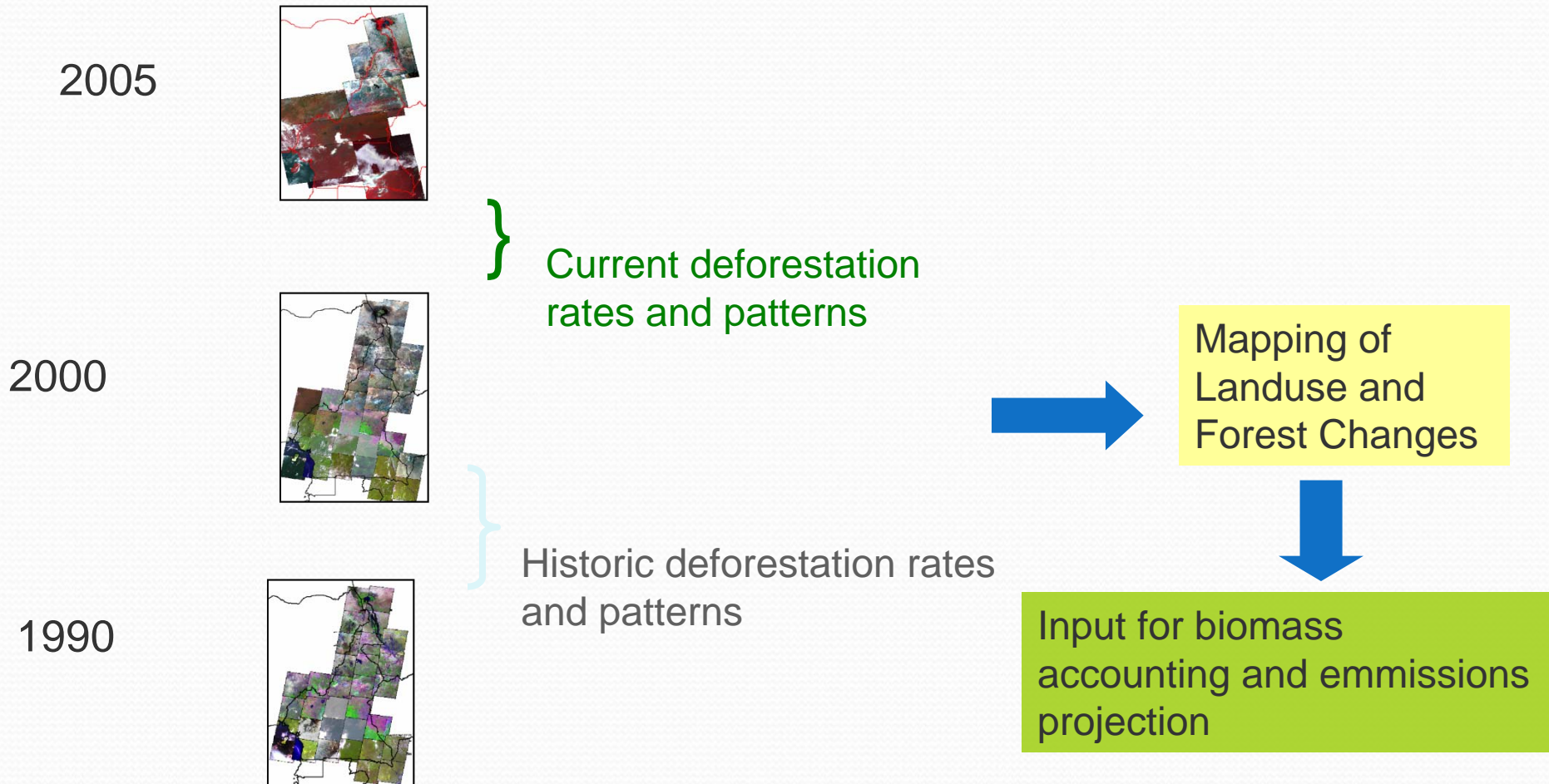
2000 Landsat data



2005DMC data



# Les étapes de la cartographie de la Déforestation/Dégradation



# 5- Chronogramme des activités

## 5.1- Analyse des parties prenantes (en cours)

- Identifier les politiques existantes qui puissent appuyer le REDD
- Identifier les besoins géospatiaux;
- Evaluer l'état des infrastructures géospatiales;
- Evaluer les standards pour les traitements de données géospatiales;
- Les aspects clés dans le processus REDD.

**Un questionnaire a été adressé à cet effet aux intervenants du secteur forestier camerounais et les données receiullies sont en cours d'analyse.**

## 5.2- Comptabilité/inventaire des émissions : février-mai 2009

- Développer un inventaire national pour la biomasse,
- Analyser les politiques de l'occupation du sol,
- Développer des modèles pour la future déforestation et dégradation.
- Etablir un manuel pour la comptabilisation de la biomasse
- Travaux de terrain
- Analyser la biomasse

**Une équipe mixte composée des experts du MINEP et du MINFOF vont participer à la collecte des données sur le terrain**

# 5.3- Estimation de la Déforestation et la Dégradation : mai 2009

- Déterminer le taux de déforestation et de dégradation (1990-2000-2005)
- Réaliser des cartes forestières
- Etablir des cartes d'occupation du sol basées sur les classes thématiques GIEC

# 5.4- Analyse des scénarios politiques : mai 2009

- Analyser les politiques dans et en dehors du secteur forestier
- Analyser le coût d'opportunité pour la réduction de la déforestation
- Identifier les options politiques pour la réduction de la déforestation

# 5.5- Renforcement des capacités locales : courant 2009

- Formation sur le traitement des images satellitaires
- Formation sur les inventaires de la biomasse
- Discussion sur les différentes politiques REDD.

# 6- Résultats attendus du projet

- l'acquisition des données satellitaires pour trois périodes déterminées;
- le traitement des images;
- l'acquisition des données terrestres pour l'analyse de la précision des cartes thématiques;
- Détermination des taux de déforestation et de dégradation des forêts au Cameroun;
- le renforcement des capacités et la validation des cartes forestières.

# Conclusion

- A travers l'initiative REDD, le Cameroun tout comme les autres pays du Bassin du Congo et Africains en général, entend améliorer sa participation au marché international du carbone en obtenant des contreparties dues aux efforts de réduction des émissions de GES, de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.
- Toutefois, le renforcement des capacités est important pour l'atteinte de ces objectifs.



**Je vous remercie pour votre  
aimable attention**